



Fusion des différents types de remplaçants : pour le SNUDI-FO, c'est toujours non !

Alors que l'Assemblée nationale et le Sénat discutent d'un budget 2026 qui s'en prend directement aux conditions de vie et de travail des personnels (nouvelle année de blocage de la valeur du point d'indice, maintien de l'indemnisation à 90% des jours d'arrêt maladie, maintien de la réforme des retraites Macron-Borne place notamment l'âge de départ minimum à 64 ans, 4 000 suppressions de postes dans l'Education nationale...), les mauvais coups se poursuivent contre l'Ecole publique.

Depuis la publication du décret du 9 mai 2017 relatif à l'exercice des fonctions de remplacement des enseignants du premier degré, les IA-DASEN tentent partout de fusionner les différents types de remplaçants (ZIL, brigade, brigade REP+, brigade formation, brigade ASH...). Ces réorganisations, avec la suppression des spécificités des différents types de remplaçants, ne pourront que dégrader considérablement les conditions de travail de tous les personnels : enseignants remplaçants, adjoints ou directeurs et personnels administratifs.

En particulier, la suppression de brigades formation et de brigades REP+ fait peser de lourdes menaces sur la formation des personnels et sur les 18 demi-journées de décharge d'enseignement en REP+.

Cette année marque une accélération du processus de fusion des remplaçants. Ainsi en Gironde, dans la Marne, dans l'Oise, dans le Rhône... sont rendus publics les projets des IA-DASEN. Partout, le SNUDI-FO organise la résistance en réunissant les personnels pour s'opposer à ces projets de fusion et exiger leur abandon.

Ainsi en Gironde, 58 enseignants remplaçants réunis avec le SNUDI-FO déclarent : « *Nous refusons la fusion des ZIL et des brigades en un vivier unique de remplaçants. Cette réorganisation ne peut que dégrader considérablement les conditions de travail de tous les personnels : enseignants remplaçants, adjoints ou directeurs et personnels administratifs et les conditions d'apprentissage des élèves. La suppression des spécificités comme les ZIL REP+ fait peser de lourdes menaces sur la formation des enseignants REP+ et sur les 18 demi-journées de décharge d'enseignement auxquels ils ont droit ; ou encore la spécificité des TR direction qui assuraient aux collègues directeurs de 2 à 3 classes de leurs 12 jours de décharge et des 6 jours pour les chargés d'école.*

Nous exigeons le maintien de la distinction effective des différents types de remplaçants ZIL, brigade, ZIL REP+, ZIL direction... Nous serons en grève à partir du 1er décembre 2025. Nous nous rassemblerons lundi 1er décembre à 11h devant la DSDEN. »

Dans le Rhône, après avoir lancé une pétition pour l'abandon de la fusion des brigades et des brigade REP+, organisé une réunion syndicale et obtenu une première audience auprès de l'inspecteur d'académie, le SNUDI-FO organise un rassemblement mercredi 3 décembre devant la DSDEN.

En Indre-et-Loire, le SNUDI-FO appelle les personnels à se rassembler le 24 novembre durant le CDEN pour demander notamment l'abandon de la fusion entre ZIL et brigades et le retour des différents types de remplaçants.

Le SNUDI-FO est au côté des personnels qui partout refusent ces projets de fusion.

Il revendique le maintien ou le rétablissement de la distinction entre tous types de remplaçants et l'abrogation du décret du 9 mai 2017 relatif à l'exercice des fonctions de remplacement du premier degré qui menace ces spécificités.

Montreuil, le 19 novembre 2025